AVIS DE COURSE

CHAMPIONNAT DE FRANCE MINIMES
FLOTTE COLLECTIVE

Du 17 au 22 JUILLET 2011
Lieu : Stade Nautique de Moisson Lavacourt
Autorité Organisatrice : Ligue Ile de France de Voile

1. REGLES

La régate sera régie par :

1.1. Les Règles d'Introduction à la Régate.
1.2. les règlements fédéraux.
1.3. le présent Avis de Course
1.4. la fiche de course

2. PUBLICITE

En application de la Régulation 20 de l'ISAF (Code de Publicité), telle que modifiée par le règlement de publicité de la F.F.Voile, chaque bateau devra porter à l'extérieur de ses coques les autocollants fournis par l'organisateur lors de l'inscription.
La pose ainsi que l'entretien de ces marques sont de la responsabilité de l'équipage, qui devra si nécessaire les remplacer.

3. SELECTION et ADMISSIBILITE

3.1. La régate se court exclusivement sur bateaux de la série Laser Bug et RS Feva fournis par l'organisateur.

3.2. Sélection :
Le tableau des sélections sur quotas de Ligue pour les Championnats de France de Voile Minimes et Espoirs en voile légère 2011 est consultable à l'adresse suivante :
http://www.ffvoile.fr/ffv/web/pratique/championnats/documents/Quotas2011.pdf
Les coureurs qualifiés par quota de ligue seront avisés par leur ligue respective, la liste de ces coureurs sera mise en ligne sur le site de la FFVoile le 06 juin 2011.
La liste des coureurs invités par la FFVoile sera mise en ligne sur le site de la FFVoile le 20 juin 2011.

3.3. Admissibilité :
(i) Tout coureur mineur devra être accompagné par un adulte présent sur le site pendant toute la durée de l'épreuve. Cet adulte aura pour ce mineur accepté par écrit l'exercice de l'autorité pendant toute la durée du CF Minimes Flotte Collective 2011.
(ii) Un adulte ne pourra accepter la responsabilité de plus de douze coureurs mineurs.

3.4. Catégories d'âges :
Coureurs âgés de 12 à 14 ans.
L'âge de référence est celui du compétiteur au 31 décembre de l'année civile en cours (année du Championnat) – Le surclassement n'est pas accepté sur le Championnat de France Minimes Flotte Collective.

Conformément aux documents :

- Tranches d'âge sur les championnats de France http://www.ffvoile.fr/ffv/web/pratique/championnats/documents/TranchesAge_Minimes_Espoirs_11.pdf
- Commission Médicale : http://www.ffvoile.net/ffv/web/services/medical/surclassement.asp

4. PRE INSCRIPTION

4.1 Pré Inscription en ligne :

(i) La pré inscription et le paiement des frais d'inscription au Championnat de France seront effectués en ligne.

(ii) Le dispositif de pré inscription en ligne sera disponible sur le site de la FFVoile le 7 juin au matin pour les sélectionnés sur quotas de ligue et le 21 juin pour les invités.

(iii) Le dispositif de pré inscription en ligne sera clôturé le 11 juillet au soir minuit.

(iv) L'accusé de réception du paiement en ligne tiendra lieu auprès de l'Autorité Organisatrice de justificatif de pré inscription.

(v) **Attention pour valider votre inscription, vous devrez lors de la confirmation des inscriptions sur place présenter les documents suivants** :

- § La fiche de confirmation d'inscription dûment complétée et signée, incluant notamment :
  - L'autorisation parentale signée,
  - L'identité et l'engagement de la personne responsable durant le Championnat,
  - L'autorisation de l'utilisation des images faites durant le Championnat de France,
  - Votre licence FFVoile valide visée par un médecin ou un certificat médical

4.2 Pré inscription par courrier :

Les coureurs ne pouvant pas utiliser le service décrit ci-dessus au § 4.1, devront à partir du 7 juin au matin télécharger sur le site de la FFVoile le bulletin de pré inscription et l'adresser par courrier à :

Ligue Ile de France CFM Flotte Collective 2011
60 rue Castagnary – 75015 PARIS

Accompagné d'un titre de paiement correspondant au montant des droits d'inscription, établi à l'ordre de **FFVoile – CFM Flotte Collective 2011**.

5. DROITS D'INSCRIPTION

5.1 Les droits d'inscription requis sont les suivants :

Séries	**Montant jusqu'au 08/ 07 (minuit)**	**Montant à partir du 09/07**
Laser Bug	144 €	169 €
RS Feva	288€	337€

5.2 Remboursement :

En cas de désistement, les coureurs ne seront remboursés qu'en cas de force majeure, après décision de l'Autorité Organisatrice, moins les frais de gestion de dossier : solitaires 5€, double 10€.

6. PROGRAMME

6.1. Confirmation d'inscription :

La confirmation des inscriptions sera enregistrée sur place en présence de l'adulte responsable,
Le dimanche 17 juillet de 09h00 à 17h00 et le lundi 18 juillet de 10h00 à 12h00.
Pendant la confirmation des inscriptions, les entraîneurs et accompagnateurs présents pendant l'épreuve devront s'inscrire au bureau des accréditations.

6.2. Jours de course :

Date	*Horaires*	*Série*
17/07	*Prise en main des bateaux* *Cérémonie d'Ouverture 17h*	Laser Bug - RS Feva
18/07	*10 Heure Briefing Coureurs -Heure du 1er signal d'avertissement 15h*	Laser Bug - RS Feva
19/07	*Briefing Coureurs 10h*	Laser Bug - RS Feva
20/07	*Briefing Coureurs 10h*	Laser Bug - RS Feva
21/07	*Briefing Coureurs 10h*	Laser Bug - RS Feva
22/07	*Briefing Coureurs 10h* *Palmarès vers 17h*	Laser Bug - RS Feva

7. CONTROLE MATERIEL

Les bateaux étant fournis, les opérations préalables de contrôle de matériel seront faites au moment du montage des bateaux à la livraison du matériel sur site et lors des rotations des poules.

8. EQUIPEMENT FOURNI PAR L'AUTORITE ORGANISATRICE

8.1. BATEAUX

8.1.1. L'Autorité Organisatrice fournira pour les séries Laser Bug et RS Feva, les bateaux complets.

8.1.2 **Les coureurs ont l'obligation d'utiliser ces bateaux et seulement ceux-ci durant tout le Championnat de France Minimes Flotte Collective. Il sera demandé un chèque de caution de 150€ pour le Laser Bug et 200€ pour le RS Feva au moment de la confirmation des inscriptions.**

8.1.3 Les bateaux seront remis aux coureurs avant chaque départ de course ou de série de courses.

8.1.4 En cas de dommage, les coureurs pourront, après avis du contrôleur ou « Chef de Plage » placé sous l'autorité du comité de course, faire remplacer l'élément du bateau endommagé auprès de l'autorité organisatrice.

Aucun remplacement de matériel par un matériel personnel ne sera autorisé.

8.1.5 En cas de dommage important qui exigerait la réparation ou le remplacement d'un élément du bateau par le constructeur, après avis du contrôleur ou « Chef de Plage » placé sous l'autorité du comité de course, l'Autorité Organisatrice refacturera les frais de mise à neuf (chèque de caution) au responsable du dommage.

8.1.6 A la fin du Championnat, les bateaux seront rendus à l'autorité organisatrice, en parfait état.

8.2 LYCRAS

Lors de la confirmation des inscriptions un lycra sera remis à chaque coureur.

8.2.1 Les coureurs ont l'obligation de porter ce lycra pendant toute la durée des courses du départ sur l'eau au retour à terre.

8.2.2 Le lycra sera porté au dessus de l'intégralité des pièces de l'équipement y compris de la brassière de sécurité.

9. FICHES COURSE

Les fiches course seront disponibles à la confirmation des inscriptions le dimanche 17 juillet de 10h00 à 17h00 et le lundi 18 juillet de 10h00 à 12h00.

10. CLASSEMENT

10.1. Le nombre de courses devant être validées pour constituer une série est de : 4

10.2. Pour toutes les séries, le nombre de courses maxi pouvant être courues sur le championnat et par jour sera déterminé et annoncé à chaque premier briefing journalier par le PRO en fonction du programme réalisé, des conditions météo et des conditions de récupération des coureurs.

10.3 Le système de classement utilisé sera le suivant : 1er 1 point, 2ème 2 points, etc …

10.4 Ex-æquo : nombre de meilleures places et si besoin, classement de la dernière course.

10.5 Les bateaux disqualifiés (DSQ) ou qui ont abandonné (DNF) recevront un nombre de points égal au nombre d'inscrits plus un.

11. PRIX

Les titres seront décernés comme suit :

Champion(ne) de France Dériveur Solitaire Open
Champion(ne) de France Dériveur Double Open

Ces différents titres seront décernés sous réserve d'un minimum de 15 équipages inscrits définitivement dans chaque catégorie.
Les trois premiers coureurs recevront respectivement une médaille d'Or, d'Argent et de Bronze

12 DECISION DE PARTICIPER

La décision de participer à une course ou de rester en course relève de la seule responsabilité du concurrent.

13. DROIT A L'IMAGE ET A L'APPARENCE

En participant à ce championnat, le coureur autorise l'Autorité Organisatrice et les sponsors de celui-ci à utiliser et montrer à tout moment (pendant et après la compétition) des photos en mouvement ou statiques, des films ou enregistrements télévisuels, et autres reproductions de lui-même prises lors du championnat et à utiliser gracieusement son image et son nom sur tous matériaux liés au dit championnat.

14. ACCES AU SITE

14.1 Le plan d'eau du Championnat de France Minimes Flotte Collective ne sera accessible aux coureurs sélectionnés, aux entraîneurs et aux accompagnateurs qu'à partir du dimanche 17 juillet à 10H00.

14.2 **Aucun entrainement sur site ne sera autorisé AVANT le 17 juillet.**

14.3 **Aucun bateau personnel, de club, de CDV ou de Ligues n'est autorisé sur le site.**

14.4 **Les bateaux entraineurs sont interdits sur le plan d'eau durant la totalité du championnat. Il sera proposé aux entraineurs un suivi sur bateaux collectifs.**

14.5 Les installations et hébergements de la base nautique seront accessibles à partir du samedi 16 juillet 10h, gestion Accueil de la Base de Loisirs**.**

14.6 Le samedi 23 juillet à 12H00, l'ensemble des concurrents devra avoir quitté le site.

15. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Pour toutes informations complémentaires veuillez contacter :

Sélections et Organisation FFVoile :

FEDERATION FRANCAISE DE VOILE
17 rue Henri Bocquillon – 75015 – PARIS - Tél. : 01 40 60 37 01
E-mail : cecile.hovsepian@ffvoile.fr Organisation : didier.flamme@ffvoile.fr
Internet : www.ffvoile.net

Organisation Technique :

LIGUE ILE de FRANCE de VOILE
Tél : 01 48 42 48 38 – Fax : 01 48 42 49 15
E-mail : idfvoile@club-internet.fr Site web : http://asso.ffv.fr/ligue-idf

Hébergement et restauration à :

1 - Sur la Base de Loisirs
Base Régionale de plein Air et de Loisirs
Mme Chrystelle PELCHAT - 78840 Moisson
Tél. : 01 34 79 33 34 – Fax : 01 34 79 31 70
E-mail : commercialisation@base-bouclesdeseine.com
Site web : http://www.base-bouclesdeseine.com

2 - Hors Base de Loisirs
http://www.ffvoile.fr/ffv/web/evenement/2011/Minimes_FlotteCollective/documents/Logement.pdf
Se Rendre sur la Base de Loisirs :
http://www.ffvoile.fr/ffv/web/evenement/2011/Minimes_FlotteCollective